



CONSTRUCTION BOIS DE GRANDE HAUTEUR

# Les lauréats du concours ADIVbois dévoilés

Suite à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI), lancé en 2016 par le Puca (Plan urbanisme construction architecture) et ADIVbois pour identifier les ter-

ritoires potentiels pour la construction d'un "Immeuble à Vivre Bois", 24 sites ont été retenus pour porter les premiers démonstrateurs. Sur ces 24 sites, 13 ont poursuivi leurs projets dans le cadre de consultations organisées en partenariat avec ADIVbois : 7 sites dans le cadre de la consultation nationale pilotée par le Plan d'urbanisme, construction, architecture (Puca), et 6 dans une démarche de concours local. Ces futurs immeubles structurés, aménagés et agencés en bois, outre la technologie exigée par la hauteur et le bénéfice écologique, sont aussi porteurs d'un concept innovant en termes de cadre de vie et de design.

La cérémonie, organisée en prologue du Congrès WoodRise qui s'est déroulé dernièrement à Bordeaux, a été introduite par Frank Mathis, président d'ADIVbois et Robert Herrmann, pré-

Angers : Quartier Belle Beille



Lauréat jury national Puca : GOA (architecte mandataire) / Créid Design / AIA Architectes, Ingénierie et Environnement / Mathis / Itac / Maître d'ouvrage : SPL Sages / Logements + halte-garderie / R+9 / 6 590 m<sup>2</sup> / Projet : L'étang d'Art



Le Havre : tour Signal - ZAC Dumont d'Urville  
Lauréat jury national Puca : Ataub Architectes / BESB / Egis / Aida / Socotec / Maître d'ouvrage : Eiffage Immobilier / Logements / R+14 / 4 374 m<sup>2</sup> / Projet : Light House

sident du Puca et conclue par Paul Delduc, directeur général de l'Aménagement, du Logement et de la Nature (DGALN). « Les projets symbolisent aussi un nouvel écosystème solidaire et social, un démonstrateur des

potentialités offertes par la construction bois et son cadre de vie, de l'agencement au design bois, pour répondre aux défis d'un XXI<sup>e</sup> siècle plus vert. Des systèmes constructifs intelligents : structures en poteaux-

poutres, en lamellé collé ou en CLT (bois lamellé croisé) ont été privilégiés pour leurs capacités portantes et structurelles importantes et le potentiel d'évolutivité qu'ils permettent », explique ADIVbois. ● J.B.